

Économie productive vs économie de transfert

Sortir d'un modèle de dépendance fédérale.

Une **économie productive** repose sur la capacité d'un territoire à créer de la richesse par le travail, l'investissement, l'innovation et le contrôle de ses leviers économiques. À l'inverse, une **économie de transfert** dépend structurellement de revenus redistribués par une autorité externe, généralement sous forme de péréquation, de subventions ou de programmes **conditionnels**. Ces mécanismes peuvent jouer un rôle de stabilisation à court terme, mais ils ne constituent pas un moteur durable de développement.

Pour bien comprendre la différence, il faut distinguer revenus et production. Une économie de transfert peut afficher des finances publiques relativement stables sans pour autant renforcer sa capacité à produire davantage, à mieux transformer ses ressources ou à augmenter sa productivité. Les transferts compensent des écarts, mais ils ne créent pas en soi de nouvelles activités économiques. Ils redistribuent une richesse déjà produite ailleurs, selon des règles décidées hors du territoire qui les reçoit.

Les institutions économiques internationales reconnaissent cette limite. L'OCDE souligne depuis plusieurs années que la croissance durable repose avant tout sur la productivité, l'investissement local et la capacité des gouvernements à adapter leurs politiques aux réalités de leur économie. Dans ses rapports sur le développement régional, l'OCDE note que les transferts intergouvernementaux réduisent les inégalités à court terme, mais qu'ils ne remplacent pas des politiques industrielles, fiscales et commerciales cohérentes, conçues et pilotées localement.

Dans le cadre fédéral canadien, le Québec se trouve dans une situation particulière. Une part importante de ses revenus publics dépend de mécanismes de redistribution sur lesquels il n'a qu'un contrôle partiel, alors que plusieurs leviers structurants de l'économie relèvent du gouvernement fédéral. Cette séparation entre responsabilité des dépenses et maîtrise des décisions économiques crée un déséquilibre. Elle tend à déplacer le débat public vers la défense ou l'optimisation des transferts, plutôt que vers la construction d'une base productive plus solide.

Cette logique a des effets concrets. Lorsqu'un État ne contrôle pas pleinement ses choix fiscaux, commerciaux ou monétaires, il lui devient plus difficile de planifier à long terme, de soutenir des filières stratégiques ou d'assumer des arbitrages clairs entre les priorités économiques. L'effort collectif et les résultats économiques se trouvent ainsi partiellement dissociés, ce qui affaiblit le lien entre décision démocratique et performance économique.

L'économiste François Perroux résumait bien cet enjeu en affirmant que « le développement n'est pas la simple augmentation des revenus, mais une transformation des structures productives » dans *L'économie du XXe siècle*, 1961. Autrement dit, une société peut recevoir davantage d'argent sans pour autant renforcer sa capacité à produire, à innover ou à décider pour elle-même.

Sortir d'un modèle de dépendance fédérale ne signifie pas refuser la solidarité ou la redistribution. Toute société moderne repose sur des mécanismes de partage. La question centrale est celle du cadre politique dans lequel cette solidarité s'exerce. Une économie **productive** suppose que les choix fiscaux, industriels et sociaux relèvent d'**institutions responsables** devant la population qui en assume les conséquences.

L'enjeu dépasse donc les chiffres budgétaires. Il touche à la capacité d'un peuple à organiser son développement, à relier ses ressources, son travail et ses décisions politiques dans un projet cohérent. Passer d'une économie de transfert à une économie pleinement productive, c'est rétablir ce lien fondamental entre responsabilité collective et prospérité durable.

